



Bonnes pratiques Développement Durable en Industrie Alimentaire



CAM (CAP 50)

Activité :

Groupement porc de la Coopérative

Dirigeant :

Julien SEGALEN (Groupement proc)

Effectif : 45

Entreprise attestée
Développement Durable en 2014

Adresse :

CAM
89 rue Magenta—BP 921 49
53021 LAVAL CEDEX 09
☎ 02.43.49.61.00

Antenne Zone Nord

“Candol”
50750 ST EBREMOND DE
BONFOSSE
☎ 02.33.57.39.49



MOTS CLES

- Suppression des antibiotiques en élevage
- Implication d'une filière dans sa globalité
- Développement local

Historique et présentation de l'entreprise

Cap 50 avec la CAM ont créé un nouveau groupement de producteurs porcins en lien avec Terrena pour constituer une entité d'environ 400 producteurs commercialisant chaque année 900 000 porcs, dans un cadre sanitaire privilégié et dans un grand respect de la qualité et de l'environnement.

La particularité de cette démarche est de promouvoir des techniques d'élevages novatrices, basées sur l'amélioration sanitaire des troupeaux, permettant de limiter au strict minimum le recours à l'antibiothérapie et de diminuer les quantités d'aliments utilisés, ce qui conduit également à une diminution des rejets.

L'origine de l'engagement dans la démarche

Même si, le groupement n'est plus actionnaire de l'abattoir AIM qui avait participé à la genèse du projet, un important travail pour faire reconnaître une démarche sanitaire, unique en Europe perdure depuis 2002.

La production porcine souffrant d'un problème d'image, c'était également l'opportunité de communiquer autour des efforts réalisés par les éleveurs (gestion du plan d'épandage, insertion paysagère...) et d'autres innovations (chaudières bois, très nombreuses dans les exploitations).

Contenu du plan d'action

Le groupement porc a suivi la méthodologie commune à chaque entreprise, qui les a conduits à mieux suivre leurs consommations d'énergie sur chaque site.

Le programme sanitaire a été accéléré (appelé « Emergence »). 35% des éleveurs de la coopérative ont réalisé la démarche l'effectuant chez la moitié des éleveurs de la coopérative (dépeuplement, lavage et désinfection de toutes les installations puis repeuplement avec des animaux de haut niveau sanitaire), ce qui représente 40% de la production.

Un film a été réalisé autour des bonnes pratiques, la coopérative a candidaté à des trophées régionaux et nationaux, témoigné lors de différentes manifestations et rédigé des documents à destination de ses clients.

Mobilisation des acteurs de la filière :

- ⇒ en amont : les fabricants d'aliments, cabinet vétérinaire, fournisseurs divers
- ⇒ En aval : les abattoirs et les clients d'abattoirs



Association Normande des Entreprises Alimentaires



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bonne pratique Développement Durable

**La forte réduction et parfois la suppression complète de l'utilisation des antibiotiques en élevage.
La diminution des rejets et l'amélioration des conditions de travail chez les éleveurs.**

Objectifs :

- Assurer la production d'une viande de qualité, en allant au-delà des exigences réglementaires. Un responsable qualité met en place et contrôle les démarches qualité : la CCP « porc Normand », la filière sans OGM et la filière « sans antibiotique ».
- Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments, diminuer les odeurs des élevages et lors de l'épandage. Là encore, l'évolution des techniques, et surtout la prise de conscience de la part des producteurs, ont permis de notables progrès.
- Proposer une alimentation de qualité aux animaux d'élevage. Les aliments utilisés sont à 100% d'origine végétale, minérale ou vitaminique. La filière propose à ses éleveurs, depuis juillet 2011, des aliments ne contenant pas de traces d'OGM et, depuis 2013, pas d'huile de palme.
- Assurer un suivi environnemental rigoureux des exploitations, grâce à un ingénieur agronome spécialisé, salarié de la coopérative.
- Développer les énergies renouvelables : chaudières bois (très nombreuses à Cap50), photovoltaïque et méthanisation (un projet réalisé et d'autres en cours)
- Prendre en compte le bien-être animal au quotidien.

Continuer et renforcer notre programme sanitaire, unique en Europe. Ce concept est appelé « Emergence ». La filière est ainsi engagée dans une démarche de non-recours à l'antibiothérapie, d'une forte diminution des intrants, des rejets. Le bilan carbone du kg de porc produit s'est nettement amélioré.

Résultats, indicateurs de performance :

- Suivi technico-économique rapproché chez 100% des producteurs
- 60 % de la production sous concept Emergence
- Baisse des quantités d'aliments permises par Emergence : 30 kg par porc produit
- Baisse moyenne des quantités d'aliments par exploitation : 144 tonnes
- 8000 tonnes d'aliments économisé pour l'ensemble de la coopérative en 2014
- 1300 hectares de culture rendus disponibles en 2014 pour produire autre chose
- Impact Co2 : -18 kg par animal produit ou -200 g par kg de carcasse
- Impact financier : baisse du coût de production de 18 centimes (grâce à une meilleure santé, les animaux valorisent mieux l'aliment et n'ont besoin que de très peu de soins)
- Division par 3 des suppléments médicamenteux en 5 ans (chiffrée)
- Finalisation d'une filière « porc sans antibiotique » avec un potentiel de 2500 porcs par semaine
- Amélioration (difficilement chiffrable) des conditions de travail : suivi des élevages beaucoup plus facile grâce à l'amélioration sanitaire des troupeaux.

Communication interne à l'entreprise :

Un film reprenant l'ensemble des bonnes pratiques a été réalisé en 2011. Il constitue l'axe fort de la communication, en plus d'une brochure. L'ensemble a été diffusé à tous les adhérents, les fournisseurs ainsi qu'à tous les salariés.

Le thème du développement durable a été repris lors de nombreuses réunions internes (adhérents et/ou salariés), certaines y étant exclusivement consacrées.

Communication externe à l'entreprise :

CAP 50 a participé à de nombreux forums professionnels et a été sollicitée pour participer à des colloques « grand public ». Elle a remporté à 2 reprises le trophée régional de l'agriculture durable (en 2012 et 2014) et présélectionnée à 2 reprises également pour le prix national entreprise-environnement, organisé par le ministère de l'environnement.

Ces 2 dernières reconnaissances ainsi que la mise en place d'une filière « porc sans antibiotique » lui ont permis de communiquer, assez largement, dans la presse régionale et professionnelle.

Le rapprochement des Coopératives des Agriculteurs de la Mayenne et de TERRENA redonnent un nouvel élan à cette démarche.

Contact :

Karl LEGEAY

Mail : karl.legeay@cam.fr

☎ 02.33.57.39.49

<http://www.cam.fr>

